

PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX

Lundi 24 avril 2006 à 20h00

- Présents : M. Jean-Pierre Waefler, Président
- Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Margrit Grodecki, Brigitte Martin, Conseillères municipales
- MM. Jean Berthet, Alain Forestier, Jean-Louis Kaiser, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Charles Matringe, Joseph Menu, Christian Pittet, Enrico Querio, Jean-Marc Styner, Marc Truan, Conseillers municipaux
- MM. Jacques Magnenat, Maire
Paul Buclin et Yves Meynard, Adjoint
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
- Excusé : M. Michel Zuber, Conseiller municipal

ORDRE DU JOUR :

1. Prestation de serment de M. Marc Truan, nouveau Conseiller municipal
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2006
3. Communications du Bureau du Conseil municipal
 - 3.1 Tournoi de football mixte
4. Communications de la Mairie
 - 4.1 Réponses aux questions posées lors du CM du 27 mars 2006
 - 4.2 Voyage du Conseil municipal
 - 4.3 Arbres fruitiers du chemin du Crétolliet
 - 4.4 Accueil des nouveaux électeurs étrangers
 - 4.5 Distribution des « Sakatris »
 - 4.6 Nouveaux locaux des pompiers
 - 4.7 Projet d'EMS intercommunal
 - 4.8 Chéquier culture
 - 4.9 Centre aéré de Compesières
 - 4.10 Sortie des Aînés
 - 4.11 Projet « Mondial 2006 »
 - 4.12 Fête de la musique
5. Présentation des comptes 2005
6. Propositions de motions :
 - 6.1 Motion de MM. Charles Matringe, Joseph Menu et Enrico Querio, Conseillers municipaux pour la « *création d'un plan de circulation communal* »
 - 6.2 Motion de Mmes Deshayes, Grodecki et de MM. Kaiser, Lavorel et Styner, Conseillers municipaux : « *Nouvelle salle communale et nouvelle salle de gymnastique : informons les Troinésiennes et les Troinésiens* »
7. Propositions individuelles et questions :

- 7.1 Commission « communication-information »
- 7.2 Journal d'une classe de 4^{ème} primaire
- 7.3 Arbres au chemin de Crétolliet
- 7.4 Epicerie du village
- 7.5 Projet de nouvelle salle communale
- 7.6 Déprédations au local des jeunes
- 7.7 Déchetterie
- 7.8 La Pierre aux Dames
- 7.9 Parking des voitures pendant les cérémonies religieuses

M. Waefler, Président, ouvre la séance en saluant les personnes présentes et en excusant l'absence de M. Zuber. Il procède à la lecture de l'ordre du jour qui ne soulève aucune remarque.

1. Prestation de serment de M. Marc Truan, nouveau Conseiller municipal

M. Waefler prie l'assemblée de se lever avant de donner lecture de la formule d'assermentation : « *Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève ; d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret dans tous les cas où il me sera enjoint par le Conseil municipal* ».

En levant la main droite, M. Marc Truan prononce: « *je le jure* ».

Il est pris acte de son serment et l'assemblée félicite le nouveau Conseiller municipal par applaudissements.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2006

Mme Martin souhaite préciser qu'au point 6.3. (page 5), la plantation suggérée contre le mur de l'épicerie n'est pas un hortensia « normal », mais un hortensia grimpant qui décore différemment une façade. Par ailleurs, concernant sa remarque sur les fissures constatées sur la place de la Mairie, il n'est pas mentionné le problème des joints élastomères placés entre les plaques, joints qui ont des retraits anormaux de sorte qu'ils ne remplissent pas leur rôle lorsqu'il gèle.

Au point 6.4, page 5, Mme Bernardet explique que si elle s'inquiétait des dangers que peut représenter un oiseau mort pour le personnel communal, elle voulait surtout s'assurer que la Mairie en était informée.

Le procès-verbal est ensuite accepté à l'unanimité.

3. Communication du Bureau du Conseil municipal

3.1 Tournoi de Football mixte des élu-e-s

Comme l'année précédente, la commune de Plan-les-Ouates organise un tournoi de football mixte qui se déroulera le 21 mai prochain à Perly-Certoux. Si certains Conseillers souhaitent former une équipe, ils peuvent en informer M. Niederhauser.

4. Communications de la Mairie

Communications de M. Jacques Magnenat, Maire :

En préambule, M. le Maire souhaite une cordiale bienvenue à M. Marc Truan au sein du Conseil municipal et espère que l'ambiance lui plaira.

4.1 Réponses aux questions posées lors du CM du 27 mars 2006 :

Travaux effectués par le personnel de la voirie : Après vérification, la Mairie informe que les travaux de plantation effectués au ch. de Saussac ont bien été entrepris sur le domaine public communal. M. le Maire fait circuler une photographie des aménagements de l'emplacement précité.

Potelets au chemin du Claiset : La Mairie fera retirer les potelets qui seront remplacés par des bacs à fleurs afin de créer un obstacle pour les conducteurs de « deux roues » et offrir une meilleure sécurité. Ultérieurement, il est prévu de créer un massif ou une plate-bande.

Entretien du chemin des Eclaireurs : Une remise en état de ce chemin a été demandée à une entreprise de la région et sera effectuée prochainement.

Accès au cimetière par des personnes handicapées : La Mairie étudie différentes propositions afin de rendre l'accès du cimetière plus aisé aux personnes à mobilité réduite.

Travaux de la place de la Mairie : Les remarques concernant les fissures et les joints ont été transmises à l'architecte. Par ailleurs, de nouveaux luminaires ont été installés le long des deux rampes et devraient fonctionner prochainement. Enfin, les travaux de modification du système d'alimentation et de traitement de l'eau du bassin commenceront très bientôt.

4.2 Voyage du Conseil municipal

Etant donné le faible nombre d'inscriptions au voyage de fin de législature (4 Conseillers seulement), la Mairie a pris la décision de l'annuler.

Mme Bernardet demande si la date proposée pour la sortie du Conseil pourrait être la raison du manque d'intérêt. M. Querio trouve triste qu'une fin de législature se termine sans sortie du Conseil municipal et suggère d'effectuer un sondage auprès des Conseillers. Six d'entre eux ne sont pas intéressés par le voyage. Toutefois, comme la majorité du Conseil avait choisi Lisbonne pour destination, il semble logique de penser que la date proposée soit une des raisons du peu d'inscription. Mme Grodecki, présidente de la commission « jeunesse, sports et loisirs », est chargée d'approfondir le sondage et soit de faire des propositions à la Mairie, soit de réunir la commission.

4.3 Arbres fruitiers du chemin de Crétolliet

La commune avait participé il y a quelques années, avec l'association Pro Natura, à une action consistant à faire planter au chemin de Crétolliet, par des enfants de l'école, des arbres fruitiers originaires de la région. Certains de ces arbres sont en mauvais état et d'autres, plus anciens, doivent être remplacés. En collaboration avec le Service de la nature et du paysage (Département du territoire - DT), la Mairie a décidé que les arbres qui végètent ou qui sont trop vieux seront remplacés par des arbres fruitiers toujours adaptés à notre région. En même temps, il sera procédé à l'arrachage des bouleaux qui bordent ce chemin pour créer une allée entière d'arbres fruitiers. Le DT fournira ces arbres et le service des espaces verts communal se chargera de la plantation. Les travaux seront entrepris cet automne.

4.4 Accueil des nouveaux électeurs étrangers

En séance du 20 juin 2005, le Conseil renvoyait en commission « Jeunesse, sports et loisirs » la motion du groupe socialiste concernant « *l'accueil des nouveaux électeurs suite à l'approbation de l'initiative J'y vis, j'y vote* ». Depuis lors, la Mairie a reçu de l'Association des Communes Genevoises la liste nominative des électeurs et électrices concernés ainsi qu'un petit dépliant édité par cette association destiné à être distribué par les autorités communales. La Mairie propose que la commission « Jeunesse, sports et loisirs » mette ce dossier à l'ordre du jour d'une prochaine séance pour organiser la réception de ces nouveaux électeurs.

M. Menu s'étonne de l'attribution de ce dossier à la commission « Jeunesse, sports et loisirs » et, après discussion, M. Waefler propose de renvoyer ce sujet à la commission « Communication-Information », ce qui est accepté.

4.5 Distribution des « Sakatris »

La Mairie profitera de la « journée propreté » du vendredi 19 mai pour distribuer les « sakatris » lors d'un apéritif organisé à l'école et auquel toute la population sera conviée. Le déroulement précis de la manifestation n'est pas encore fixé. Une exposition sur le thème du recyclage des déchets sera peut-être présentée, mais le but principal sera la distribution d'un sac par ménage troinésien.

Communications de M. Yves Meynard, Adjoint :

4.6 Nouveaux locaux des pompiers

Les travaux d'agrandissement du bâtiment voirie-feu sont pratiquement terminés. Le 18 avril 2006, la Mairie et une partie de la compagnie ont procédé à des essais de rangement des différents véhicules et remorques pour constater que les nouveaux locaux correspondent bien aux besoins. Les pompiers s'installeront petit à petit, toutefois il manque encore les armoires des vestiaires qui ont été commandées.

Dès que l'aménagement sera terminé, le Conseil sera invité à l'inauguration des nouveaux locaux, probablement durant le mois de juin.

Communications de M. Paul Buclin, Adjoint :

4.7 Projet d'EMS intercommunal

Le concours d'architecture est terminé et l'exposition des projets aura lieu du 19 au 29 avril de 11h00 à 14h00, à la salle du Rondeau à Carouge. Les Conseillers sont conviés à participer au vernissage de cette exposition prévu demain, mardi 25 avril à 17h30.

4.8 Chéquier culture

La Mairie a décidé de participer à la diffusion des « chèques-culture » mis en place par la ville de Genève. Ces chèques sont destinés à favoriser l'accès à l'offre culturelle genevoise aux personnes à revenu limité (au bénéfice des subsides « assurance maladie »). Un chéquier de 10 bons de Fr. 10.- chacun sera remis gratuitement aux bénéficiaires et ces derniers peuvent faire valoir un maximum de 2 bons par spectacle dans la plupart des théâtres et salles de spectacles de la ville de Genève. Ces chèques sont nominatifs et intransmissibles.

4.9 Centre aéré de Compesières

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association du Centre aéré de Compesières et la Mairie de Bardonnex ont accepté d'ouvrir leurs activités aux enfants de notre commune pour lesquels quelques places par semaine sont réservées. L'information sera distribuée cette semaine aux élèves de l'école de Troinex, puisque ces activités s'adressent aux enfants de cet âge.

4.10 Sortie des Aînés

La sortie des aînés aura lieu le mercredi 14 juin. La destination choisie par le Conseil des Anciens emmènera les participants à la découverte des Jardins Secrets de l'Albanais. Les Conseillers recevront plus d'informations et sont naturellement tous conviés à cette sortie.

4.11 Projet « Mondial 2006 »

Le local des jeunes, en collaboration avec l'amicale des sapeurs-pompiers et la Mairie, organisera une projection sur écran géant de certains matchs de la coupe du monde de football. La diffusion des matchs commencera le mardi 13 juin par France-Suisse et s'arrêtera le mardi 27 juin (fin des 8èmes de finale). Les matchs seront diffusés sous la tente de la commune installée pour cette occasion dans le parc de la Mairie. Des boissons et de la petite restauration seront proposées lors des diffusions. Pour compléter l'équipe des bénévoles nécessaires à la bonne marche de cet événement, la Mairie demande, à celles et ceux qui le peuvent et le souhaitent, de bien vouloir s'inscrire auprès de M. Niederhauser.

4.12 Fête de la Musique

Toujours dans le cadre des manifestations du début de l'été, le comité de la Ferme Rosset organisera la 3^{ème} édition de la Fête de la Musique à Troinex le samedi 17 juin. Les concerts auront lieu sous la tente installée dans le parc de la Mairie et à l'église catholique.

5. Présentation des comptes 2005

M. le Maire présente les comptes 2005 en donnant lecture des informations suivantes :

Cette année, c'est avec beaucoup plus de plaisir et de sérénité que nous vous présentons les comptes 2005 de notre commune. En effet, après l'année sombre que nous avons connue en 2004, les résultats de cette année sont excellents grâce à des recettes fiscales qui, selon les estimations du département des finances, devraient mieux correspondre à notre capacité financière de ces dernières années.

Comme nous vous l'écrivions dans le courrier qui accompagnait ces comptes, il faut cependant rester prudent dans notre gestion financière et dans la planification de nos futurs investissements, car les recettes fiscales comptabilisées en 2005 sont constituées, d'une part, d'estimations en ce qui concerne la production 2005, et d'autre part, de corrections des recettes des années précédentes.

Nous pensons cependant que les résultats enregistrés en 2004 restent liés, en grande partie à une situation exceptionnelle qui ne devrait pas se reproduire.

Pour 2005, les comptes se présentent donc comme suit :

Résultat du compte de fonctionnement 2005 :

Total des charges :	Fr. 5'260'404.71
Total des recettes :	<u>Fr. 7'197'694.86</u>
Excédent de recettes :	Fr. 1'937'290.15

Ce résultat exceptionnel (le « bénéfice » le plus élevé que notre commune ait connu !) s'explique bien sûr par les excellentes recettes fiscales des personnes physiques en particulier, mais également par les charges qui ont été maîtrisées, tant en ce qui concerne les dépenses courantes que les amortissements qui ont diminué par rapport aux années précédentes.

Compte des investissements :

Total des dépenses :	Fr. 895'621.46
Total des recettes :	<u>Fr. 105'600.00</u>
Investissements nets :	Fr. 790'021.46

La totalité des investissements a bien sûr été autofinancée au moyen de l'excédent de recettes de fonctionnement

Bilan : - La fortune nette s'élève à Fr. 21'068'820.67.

- Dette communale (sans les immeubles locatifs) : elle a légèrement diminué par rapport à 2004 et s'élève à Fr. 4'909'419.35, soit Fr. 2'276-/habitant.

Après avoir précisé que la commission des Finances vérifiera les comptes présentés le lundi 8 mai 2006 à 18h30, M. Waefler demande si les Conseillers souhaitent toutefois effectuer quelques remarques.

La remarque de M. Querio s'adresse non pas à l'exécutif de la commune, mais à l'Hôtel des finances. Il trouve extraordinaire qu'un budget communal d'environ 5 millions puisse, en douze mois, passer d'un déficit de près de 1 million à un bénéfice de 2 millions. Comme la Mairie, il pense également que ces comptes doivent être considérés avec une extrême prudence.

M. Kaiser souhaite savoir si le chiffre de Fr. 470'000.- mentionné dans le courrier de la Mairie est un montant fourni par le Département des finances ou s'il s'agit d'un simple résultat arithmétique ? M. Niederhauser répond que cette somme a été calculée en partant des montants fournis par le Département des finances concernant les recettes fiscales 2005 (entièrement estimées) et 2004 (corrigées par rapport aux comptes 2004, mais encore estimées en grande partie). M. Querio estime que ce montant doit effectivement rendre le Conseil attentif au fait qu'entre 2005 et 2004, il n'y a réellement que Fr. 470'000.- de revenus supplémentaires dans le boni de Fr. 1'937'290.15, la différence provenant de rectifications antérieures.

6. Propositions de motion :

6.1 Motion de MM. Charles Matringe, Joseph Menu et Enrico Querio, Conseillers municipaux pour la «Création d'un plan de circulation communal »

Avant de lire la motion (*annexe 1*), M. Querio fait part du courrier du 18 avril 2006 qu'il a reçu de M. Rober Cramer, Conseiller d'Etat (*jointe au présent PV*) ; la plupart des Conseillers ne l'ayant pas reçu, il en donne lecture. Ce courrier contient des informations sur l'avancement de l'Etude Genève-Sud : vérification des variantes, des raccordements et le déploiement du projet etc. La Mairie précise qu'elle a bien reçu un courrier du Département du territoire mais pas aussi complet que le précité.

La motion est ensuite lue par M. Querio qui, au vu du courrier précité, demande au Président de bien vouloir renvoyer cette motion en commission d'urbanisme puisque l'étude globale de Genève-Sud par l'Etat propose peu de solutions pour le village de Troinex et qu'elle ne s'occupe pas des soucis quotidiens des Troinésiens, les propositions des communes n'étant pas prises en compte.

M. Berthet remercie le PDC pour sa motion. Pour sa part, il n'estime pas utile de recommencer une étude onéreuse puisque le plan de circulation de la commune, conformément au règlement

d'application de la hiérarchie du réseau routier, n'aura pas force de loi. Il n'est pas d'accord de relancer des études déjà effectuées par le bureau Citec et qui contiennent toutes les données utiles.

M. Styner n'a pas d'objection au renvoi du sujet en commission d'urbanisme, mais précise qu'il ne souhaiterait pas que les nuisances qui existent actuellement sur certains chemins soient simplement déplacées dans d'autres quartiers.

Considérant une vision de circulation à long terme, M. Forestier est favorable à un renvoi de la motion en commission, mais estime qu'elle devrait être intégrée au plan directeur communal. Il relève également que compte tenu de la hiérarchie des routes de notre territoire et du peu de compétences des communes, notre marge de manœuvre dans l'élaboration d'un « plan de circulation » sera mince.

Vote : La motion « plan de circulation » est renvoyée en commission d'urbanisme à l'unanimité.

6.2 Motion de Mmes Deshayes, Grodecki et de MM. Kaiser, Lavorel et Styner, Conseillers municipaux : « Nouvelle salle communale et nouvelle salle de gymnastique : informons les Troinésiennes et les Troinésiens »

Mme Deshayes donne lecture de la motion (*annexe 2*) qui étonne M. Magnenat, car les Troinésiens ont déjà été informés par le biais du Flash-information et du Compte rendu annuel.

Certains conseillers se disent toutefois un peu empruntés par certaines questions posées par des habitants concernant cet important projet de construction et ils trouveraient judicieux que la Mairie diffuse un document explicatif.

M. Berthet fait remarquer que ce type d'information est également du ressort des Conseillers qui peuvent très bien répondre aux questions des Troinésiens. Il souhaiterait par ailleurs que le projet soit rediscuté par la commission « salle communale ».

Diverses remarques portant sur le genre d'information à diffuser, M. Meynard suggère au Président le renvoi du sujet en commission. M. Magnenat rappelle que le projet de construction a été bloqué en 2005 en raison des finances communales et qu'il n'y a donc pas de nouvelles informations à communiquer tant que la commission « salle communale » et le Conseil municipal n'ont pas décidé la suite qui sera donnée à ce dossier.

M. Forestier estime que la Mairie a donné les informations nécessaires, mais que celles-ci ne sont souvent pas lues par les habitants. Il rappelle que les autorités communales ont la volonté de faire aboutir ce projet, qui est suspendu pour l'instant pour des raisons financières uniquement.

M. Querio propose que la Mairie informe notamment sur le fait que l'autorisation de construire a été délivrée.

Vote : La motion « Informons les Troinésiennes et Troinésiens » est acceptée et renvoyée à la Mairie par 12 oui et 3 abstentions (Lib)

7. Propositions individuelles et questions

7.1 Commission « communication-information »

Mme Grodecki constate que la question de l'information aux habitants revient régulièrement et elle suggère que la commission précitée se penche sur la question. M. Niederhauser répond qu'il est bien entendu toujours possible d'améliorer la communication, mais il relève que le personnel de mairie constate tous les jours que beaucoup d'habitants ne lisent simplement pas les informations qu'ils reçoivent (comme par exemple la mise à disposition de cartes journalières CFF, encore méconnue par d'anciens Troinésiens !).

7.2 Journal d'une classe de 4^{ème} primaire.

Mme Grodecki fait circuler le journal édité pour le financement de la course d'école des 4P et suggère aux Conseillers de l'acheter s'ils en ont l'occasion. Son prix est de Fr. 3.-. Elle y a relevé qu'un spectacle et un marché auront lieu le 16 juin dans la cour de l'école de Troinex, ce que la Mairie ignorait.

7.3 Arbres au chemin de Crétolliet (suite du point 4.3)

Puisque les arbres seront remplacés le long de ce chemin, Mme Grodecki demande si Pro-Natura s'occupera de la taille et du traitement de ceux-ci ? M. Magnenat précise que c'est le Service des forêts qui fournira les arbres, puis que l'entretien sera assuré par notre service des espaces verts.

7.4 Epicerie du village

Mme Grodecki souhaite savoir si l'épicier du village a trouvé un remplaçant ? M. le Maire répond que M. Duvanel cherche toujours une ou un acquéreur qu'il devra présenter à la Mairie.

7.5 Projet de nouvelle salle communale

M. Menu, qui s'était opposé à la construction du parking de la place de la Mairie, constate qu'il est très utilisé et parfois même saturé. Il propose d'étudier la question suivante : puisque le nombre de places de parking prévu autour des futures salles communale et de sports est déjà peu important, serait-il encore possible de songer à une augmentation de ces places ?

7.6 Déprédations au local des jeunes

M. Kaiser demande si la Mairie a envisagé l'utilisation de « civilistes » pour encadrer les jeunes. Ces personnes, sélectionnées dans le cadre du service civile, pourraient faire office de « grands frères ». Il sait que le Collège Mme de Staël utilise leurs services. M. Buclin n'a jamais entendu parler de cela et se renseignera.

7.7 Déchetterie

Après discussion avec une personne s'occupant de la déchetterie, Mme Bernardet demande si la Mairie pourrait envisager la mise à disposition d'un récupérateur de petits bouchons dans cet espace de récupération. Par ailleurs, cette personne lui a signalé que le container vert destiné aux déchets divers était toujours plein. Comme ce container est réservé à des déchets occasionnels et non aux déchets ménagers par exemple, la Mairie répond par la négative à cette dernière demande, alors qu'elle étudiera la première proposition.

M. Lavorel signale qu'il a constaté au dernier « Salon des inventions » que différents types d'appareils à écraser les bouteilles en PET allaient arriver sur le marché prochainement, ce qui sera positif pour la récupération des petits bouchons.

Mme Martin rappelle qu'elle demande depuis plusieurs années d'apposer un autocollant qui invite les gens à écraser les bouteilles en PET.

7.8 La Pierre-aux-Dames

M. Berthet signale que la copie de ladite pierre s'effrite et qu'il est déjà possible d'apercevoir la fibre de verre à certains endroits. Sans restauration, elle sera vouée à une mort lente et terminera à la déchetterie ! M. Meynard signale que la Mairie possède déjà un devis pour la restauration de cette œuvre et que ce travail sera effectué pour la fin des travaux de rénovation de l'ancienne mairie. Il est par ailleurs précisé à Mme Bernardet que l'original de la Pierre-aux-Dames se trouve au Musée d'Art et d'Histoire qui ne souhaite pas la restituer pour des raisons de sécurité et de conservation.

En réponse à une remarque de M. Pittet concernant le panneau explicatif qui est toujours appuyé contre la façade du bâtiment Grand-Cour 2, la Mairie répond qu'il sera également remis en place à la fin des travaux.

7.9 Parking des voitures pendant les cérémonies religieuses

Mme Martin remercie la Mairie d'avoir rapidement mis en place un meilleur système de stationnement des voitures à la sortie des services funèbres qui ont lieu à l'église catholique.

M. Magnenat a le plaisir de clore la séance en invitant les Conseillers à une petite agape en l'honneur de l'arrivée de M. Truan au Conseil municipal.

La séance est close à 21h30.

Le Président
M. J-P Waefler

Le Secrétaire
M. O. Niederhauser

Un Conseiller municipal :

Annexe 1

Motion du Parti Démocrate Chrétien de Troinex

Séance du conseil Municipal du 24 avril 2006

Considérant :

L'augmentation incessante du trafic routier depuis de nombreuses années.

Les projections statistiques qui confirment l'augmentation du nombre de véhicules à moteur dans les années à venir.

La conclusion de l'étude Genève-Sud, qui ne définit pas des mesures appropriées et immédiates sur notre commune.

La volonté des Troinésiennes et Troinésiens de sécuriser les chemins communaux.

Le Parti Démocrate Chrétien invite le conseil municipal :

A créer un plan de circulation de la commune, conformément au règlement d'application de la hiérarchie du réseau routier (L 1 10.04)

Ce plan aura pour but de diminuer le trafic de transit, et de sécuriser l'ensemble des chemins.

L'étude liée à ce plan devra être mise en chantier le plus rapidement possible.

Annexe 2

MOTION

De Mesdames Grodecki & Deshayes et de
Messieurs Kaiser, Lavorel et Styner, conseillers municipaux.

Nouvelle salle Communale & nouvelle salle de gymnastique :

Informons les Troinésiennes et Troinésiens !

Considérant que,

- La décision de construire une nouvelle salle communale et une nouvelle salle de gymnastique a été prise par le conseil municipal de la législature précédente (1999 – 2003)
- Le concours et le choix de la nouvelle salle communale et la nouvelle salle de gymnastique ont été organisé et pris par le conseil municipal de la législature précédente (1999 – 2003)
- Que ce conseil municipal arrive bientôt en fin de législature et qu'aucune décision concrète n'a été prise concernant la construction d'une nouvelle salle communale et d'une nouvelle salle de gymnastique.
- Qu'au printemps 2003 toutes les Troinésiennes et tous les Troinésiens ont été invités à voir les résultats du concours. Que depuis, ils n'ont reçu aucune information sur la construction d'une nouvelle salle communale et d'une nouvelle salle de gymnastique.
- Que l'autorisation de construire la nouvelle salle communale et la nouvelle salle de gymnastique vient d'être récemment obtenue (2006).

Par ces motifs, le Groupe Hors-Parti invite la Mairie à :

- **Informé toutes les Troinésiennes et tous les Troinésiens, ainsi que les sociétés concernées sur l'avancement de ce projet.**

Troinex, le 24 avril 2006